



CONSEILS DE QUARTIER

DE SAINTE-THÉRÈSE-
DE-LISIEUX

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LISIEUX

**Procès-verbal de la 1^{ère}assemblée tenue le lundi 15 janvier 2024, à 19 h au
Centre de loisirs Jean-Guyon, 153 Av. des Sablonnières, Québec – moyenne salle**

PRÉSENCES :

M. Jean-Philippe Allard
M. Steve Bélanger
M. Alain Beaudoin
M. Yanick Beaudoin
M^{me} Nancy Beaupré
M. Philippe Chiasson
M^{me} Alla Mitriashkina
M^{me} Marie-Claude Rousseau
M. Denis Savard
M^{me} Élisabeth Verreault

M. Jean-François Gosselin Conseiller municipal du district de Sainte-Thérèse-de-
Lisieux

ABSENCE :

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M^{me} Camille Esther Garon Conseillère en consultations publiques, Service de
l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes assistent à l'assemblée.

Projet d'ordre du jour

1^{ère} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 15 janvier 2024, à 19h00

Centre des loisirs Jean-Guyon

153, avenue des Sablonnières, Québec, QC G1B 1B8

24-01-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
24-01-02	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 01
24-01-03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée d'organisation du lundi 11 décembre 2023	19 h 03
24-01-04	Fonctionnement du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">• Calendrier des rencontres• Types de rencontres• Durée des mandats des administrateurs• Choix de l'institution financière• Secrétaire de soutien	19 h 05
24-01-05	Nominations et élections des dirigeants <ul style="list-style-type: none">• Nomination des postes cooptés• Nomination des rôles des dirigeants : président, vice-président, secrétaire, trésorier• Nomination des signataires des effets bancaires	19 h 25
24-01-06	Période réservée au conseiller municipal	19 h 55
24-01-07	Période de questions et de commentaires du public	20 h 10
24-01-08	Plan d'action <ul style="list-style-type: none">• Discussion sur les priorités du conseil d'administration	20 h 30
24-01-09	Divers	20 h 40
24-01-10	Levée de l'assemblée	20 h 45

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Renseignements : Camille Esther Garon – conseillère en consultations publiques

418 641-6411, poste 1545 – camilleesther.garon@ville.quebec.qc.ca

Calendrier des rencontres, ordres du jour et procès-verbaux : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintetheresedelisieux/index.aspx

Procès-verbal

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, propose d'ajouter un point intitulé « Dossier du conseil de quartier » afin d'ajouter un point statutaire pour respecter le règlement du fonctionnement du quartier.

De plus, elle explique les procédures pour l'ordre du jour.

Sur proposition de M. Philippe Chiasson, secondé par M. Denis Savard, il est résolu unanimement d'appuyer l'ordre du jour avec la modification apportée.

Sur proposition de M. Philippe Chiasson, secondée par M. Denis Savard, il est résolu unanimement d'appuyer le l'ordre du jour avec modifications adoptées.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée d'organisation du lundi 11 décembre 2023

Sur la proposition de M. Steve Bélanger, secondé par Mme Marie-Claude Rousseau, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée d'organisation du 11 décembre 2023.

3. Fonctionnement du conseil de quartier

Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, présente le fonctionnement du conseil de quartier auprès du public et des administrateurs.

Calendrier des rencontres

Le calendrier des rencontres est déterminé par les administrateurs en coordination avec les disponibilités des élus. Dans le cas présent, M. Gosselin est l' élu du conseil de quartier et ses disponibilités sont le troisième lundi du mois. Le conseil de quartier se rencontrera donc le troisième lundi du mois. Sur proposition de Mme Alla Mitriashikina, secondé par M. Jean-Philippe Allard, il est résolu unanimement d'adopter le calendrier des rencontres.

Type de rencontre

Le public est informé de plusieurs types de rencontres du conseil de quartier de Sainte--Thérèse-de-Lisieux. La conseillère en consultations publiques présente les deux principaux types de rencontres, soit les assemblées ordinaires et les assemblées générales annuelles.

- Les assemblées ordinaires sont des rencontres mensuelles, tenues en public, où le conseil de quartier discute de ses dossiers et émet des résolutions.
- L'assemblée générale annuelle ferme l'année et est obligatoire. Les conseils de quartier tiennent leur AGA en avril de chaque année. Dans le cas du conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, la première assemblée générale annuelle se tiendra le lundi 21 avril 2025. Le conseil de quartier présente alors le rapport annuel et les états financiers. L'assemblée générale annuelle permet d'élire des nouveaux administrateurs.

Durée des mandats des administrateurs

Selon le règlement du fonctionnement du conseil de quartier, « *Lors de l'élection où deux des postes ouverts à des femmes et deux des postes ouverts à des hommes ont un mandat d'une durée limitée à un an, le président d'élection ou son assistant doit procéder à un tirage au sort afin de déterminer quels administrateurs élus ont un mandat d'une durée d'un an.* »

- Il a été convenu que M^{me} Nancy Beaupré et M^{me} Alla Mitriashkina auront un mandat d'un an pour les postes réservés aux femmes.
- Il a été convenu que M. Philippe Chiasson et M. Denis Savard auront un mandat d'un an.

Choix de l'institution financière

- Camille Esther Garon mentionne que le conseil de quartier doit choisir une institution financière pour le fonctionnement financier du conseil. Ils doivent, par la suite, procéder à une résolution.
- M. Jean-Philippe Allard souligne que les administrateurs préfèrent prendre leur décision à la prochaine assemblée.

Secrétaire de soutien

- M^{me} Camille Esther Garon discute de la possibilité d'avoir recours à une secrétaire de soutien qui aidera la secrétaire à rédiger les procès-verbaux. Elle souligne que cela n'est pas obligatoire. Cependant, plusieurs conseils de quartier soulèvent le besoin. Elle donne en exemple le conseil de quartier des Chutes-Montmorency qui a recours à une secrétaire de soutien, alors que le conseil de quartier du Vieux-Bourg a uniquement leur secrétaire pour rédiger les procès-verbaux.
- M^{me} Marie-Claude Rousseau demande si la Ville fournit les ressources financières. La conseillère en consultations publiques l'informe que les frais pour les services d'une ou d'un secrétaire de soutien sont payés à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.
- Mme Marie-Claude Rousseau souligne le besoin d'avoir recours à ce service. Le conseil d'administration prendra la décision lors de la prochaine assemblée ordinaire.

4. Dossier du conseil de quartier

La conseillère en consultations publiques souligne un point statutaire à l'ordre du jour, soit une période pendant laquelle les membres du conseil d'administration peuvent soumettre des propositions. Elle souligne que le conseil de quartier permettra de discuter de divers sujets, de prendre des décisions et adopter des résolutions. Les administrateurs n'ont posé aucun commentaire et aucune question à ce sujet.

5. Nomination et élections des dirigeants

Nomination des postes cooptés

Mme Camille Esther Garon explique en quoi consistent les postes cooptés et mentionne que la durée de mandat est d'un an.

- Les administrateurs cooptés doivent obligatoirement résider dans le quartier et obtenir l'appui de 10 membres du quartier.

- Les administrateurs élus peuvent décider de critères supplémentaires pour combler un déficit de représentativité d'un secteur géographique ou d'un segment de la population.
- La nomination par cooptation est réalisée par les administrateurs élus, aux 2/3 des voix.

M^{me} Camille-Esther Garon indique qu'il y a eu deux dépôts de candidature, soit M. Alain Beaudoin et M. Yanick Beaudoin. Elle demande si d'autres personnes souhaitent se présenter, mais personne d'autre n'a signifié leur intérêt. Elle souligne qu'au besoin, le vote peut être secret. Les deux candidats se sont présentés et ont exprimé leur intérêt à siéger au conseil de quartier. À la suite des présentations, le conseil d'administration a voté à l'unanimité en faveur des deux candidatures. Il n'y a pas eu de vote secret, malgré sa proposition.

- **Résolution 24-CA-01 concernant la nomination d'administrateurs cooptés au sein du conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux**

Considérant l'élection de 8 membres du conseil d'administration à l'assemblée d'organisation du 11 décembre 2023.

Considérant que le conseil de quartier n'a pas demandé de vote secret.

Sur proposition des administrateurs, il est résolu de nommer M. Alain Beaudoin et M. Yanick Beaudoin à compter du lundi 15 janvier 2024 à titre d'administrateurs cooptés au sein du conseil d'administration, leur mandat commençant maintenant et prenant fin en avril 2025.

Élections des dirigeants

- **Résolution 23-CA-02 concernant le poste de président du conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux :**
Mme Marie-Claude Rousseau propose, appuyé par Mme Nancy Beaupré, M. Denis Savard à titre de président du conseil de quartier. Monsieur Savard accepte cette proposition. Il n'y a aucune demande de vote. Il est résolu d'élire M. Denis Savard comme président du conseil de quartier de Sainte--Thérèse-de-Lisieux dont le mandat se terminera en avril 2025.
- **Résolution 24-CA-03 concernant le poste de vice-président du conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux :**
Mme Nancy Beaupré propose, appuyé par M. Denis Savard, M. Philippe Chiasson à titre de Vice-président du conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux. M. Chiasson accepte cette proposition. Il est résolu d'élire M. Chiasson, sans demande de vote, comme Vice-président du conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux dont le mandat se terminera en avril 2025.
- **Résolution 23-CA-04 concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux :**
M. Philippe Chiasson propose, appuyé par Mme Marie-Claude Rousseau, Mme Nancy Beaupré à titre de secrétaire du conseil de quartier. Madame Beaupré accepte la proposition. Il a été résolu, à l'unanimité, de voter pour Mme Nancy Beaupré comme secrétaire pour le conseil de quartier de Sainte--Thérèse--de--Lisieux dont le mandat se terminera en avril 2025.

- **Résolution 23-CA-05 concernant le poste de trésorier du conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux :**
M^{me} Alla Mitriashkina, secondée par M. Steve Bélanger, se propose à titre de trésorière. Aucune demande de vote. Le conseil de quartier nomme unanimement Mme Alla Mitriashkina à titre de trésorière du conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux dont le mandat se termine en avril 2025.

Nomination des signataires des effets bancaires

- **Résolution 23-CA-06 concernant les signataires des effets bancaires :**
M. Jean-Philippe Allard propose, secondé par Mme Marie-Claude Rousseau, que M. Denis Savard, président, M^{me} Alla Mitriashkina, trésorière et M. Philippe Chiasson, vice-président, soient les signataires des effets bancaires.

6. Période réservée au conseiller municipal

La conseillère en consultations publiques souligne la présence de l'élu comme un administrateur n'ayant aucun droit de vote. La période réservée à l'élu fait partie des points statutaires et obligatoires inscrits à l'ordre du jour.

- M. Jean-François Gosselin félicite le nouveau Conseil de Quartier ainsi que les nouveaux administrateurs.
- M. Jean-François Gosselin en profite pour expliquer son rôle dans le CQ et fait les suivis de certains dossiers.
- M. Jean-François Gosselin met en garde le CQ sur les requêtes des citoyens et demande au CQ d'être vigilant et de diriger les citoyens vers le 311.

7. Période de questions et de commentaires du public

Il n'y a aucune question et/ou commentaire du public. Mme Éliisa Verreault demande aux citoyens présents ce qui motivent leur présence. Quelques personnes répondent qu'ils sont contents de la création de ce conseil de quartier.

8. Plan d'action

Discussion sur les priorités du conseil d'administration.

Le conseil d'administration a échangé sur l'approche à adopter, soit d'aller à la rencontre des citoyens et ont partagé leurs préoccupations. Voici les principaux points abordés lors de la rencontre :

Se donner le temps!

- Compréhension du quartier
- Volet sécurité routière
- Volet signalisation
- La mobilité du quartier
- L'entretien
- Les services communautaires

- L'invitation des regroupement communautaires
- L'étalement urbain
- L'immigration de 1^{ère} génération
- Vérification auprès du 311 des problèmes récurrents du quartier 5-1

9. Divers

M. Steve Bélanger et M. Jean-Philippe Allard proposent de créer une page Facebook pour faire connaître et donner de la visibilité au conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur une proposition de M. Jean-Philippe Allard, appuyé par M. Denis Savard, la séance est levée à 20 h 55. La prochaine séance aura lieu le lundi 19 février 2024.

Denis Savard

Président

Denis Savard

Nancy Beaupré

Secrétaire

Nancy Beaupré